

Choisissez la route pour votre carrière!



**Société d'assurance
publique du Manitoba**

Programme de formation professionnelle pour camionneurs débutants **DEMANDE D'ADMISSION**

Merci de l'intérêt que vous portez à notre programme. En consultant l'information ci-dessous, vous pourrez déterminer si vous y êtes admissible, savoir comment faire une demande d'admission et connaître la marche à suivre si votre demande est acceptée.

Pour être admissible au Programme, vous devez :

- être citoyen canadien ou être résident permanent du Canada et habiter au Manitoba;
- avoir 18 ans et plus pour conduire uniquement au Canada;
- avoir 21 ans et plus et répondre à certains critères médicaux pour conduire aux États-Unis;
- avoir un permis d'apprenti conducteur de classe 1 du Manitoba valide;
- ne pas être admissible à une autre forme de financement des frais de scolarité (aide du gouvernement ou régime d'indemnisation ou d'invalidité, par exemple).

Pour déposer votre demande d'admission, vous devez avoir les documents suivants :

- Un dossier de conducteur commercial (résumé) délivré au cours des 60 derniers jours.
Vous pouvez obtenir le vôtre à n'importe quel centre de services de la Division des permis et immatriculations. Vous pouvez également téléphoner au 204 985-0980 ou, sans frais, au 1 866 323-0543 pour obtenir plus d'information.
- Une vérification du casier judiciaire effectuée au cours des 60 derniers jours.
Vous pouvez obtenir la vôtre à l'Immeuble de la sécurité publique, au 151, rue Princess, à Winnipeg, ou à n'importe quel bureau de la GRC.
- Un permis d'apprenti conducteur de classe 1 valide du Manitoba.
Pour savoir comment obtenir le vôtre, téléphonez au 204 985-7000 ou au 1 800 665-2410 ou rendez-vous à mpi.mb.ca.
- Visitez un centre d'Emploi Manitoba pour déterminer si vous êtes admissible au Programme, pour obtenir une lettre de recommandation et pour subir une évaluation d'aptitude au camionnage. À des fins d'identification, veuillez apporter votre permis de conduire du Manitoba.
Pour connaître le centre situé le plus près de chez vous, veuillez composer le 1 866 332-5077 ou consulter le site Web Manitoba.ca/emploi.

Comment déposer votre demande

1. Remplir le formulaire de demande.

2. Joindre au formulaire :

- L'original de votre dossier de conducteur commercial (résumé)
- L'original de votre vérification du casier judiciaire
- Une photocopie de votre permis d'apprenti conducteur de classe 1 du Manitoba
- L'original de la lettre de recommandation d'Emploi Manitoba attestant de votre admissibilité au Programme

3. Postez votre dossier d'inscription ou déposez-le en personne à l'adresse suivante :

Programme de formation professionnelle pour camionneurs débutants

À l'attention de l'administrateur du Programme
25, rue Bunting
Winnipeg (Manitoba) R2X 2P5
Tél. : 204 632-6600 Sans frais : 1 866 820-1317
Téléc. : 204 694-7134

Si votre demande d'admission est acceptée...

Vous devrez confirmer ce qui suit :

- Une entreprise de camionnage assurée en vertu de nos Services de garanties supplémentaires pour risques spéciaux s'est engagée à vous embaucher et à vous offrir une formation en cours d'emploi ainsi que du mentorat si vous réussissez votre formation de camionneur dans une école de conduite autorisée.
- Votre inscription dans une école de camionnage autorisée.

Par la suite, vous devrez :

- Accepter de travailler pendant deux ans pour une entreprise de camionnage assurée en vertu de nos Services de garanties supplémentaires pour risques spéciaux.
- Signer une convention d'indemnisation en vertu de laquelle vous vous engagez à rembourser les frais de scolarité payés en votre nom par la Société si vous ne terminez pas ou ne réussissez pas le Programme.

Coordonnées *(veuillez écrire en caractères d'imprimerie)*

Nom légal :

PRÉNOM

SECOND PRÉNOM

NOM

Adresse :

RUE

APP.

Ville :

Code postal :

N° de téléphone (domicile) :

N° de téléphone (travail) :

Cell. :

Courriel :

Formule d'appel dans la correspondance : ☐ **M.** ☐ **M^{me}**Êtes-vous résidant du Manitoba? ☐ **Oui** ☐ **Non** Depuis combien de temps?

Date de naissance :

JOUR

MOIS

ANNÉE

Numéro d'assurance sociale :

Numéro de permis de conduire du Manitoba :

Numéro de client *(ce numéro figure sur votre permis de conduire du Manitoba)* :

Pourquoi souhaitez-vous devenir camionneur professionnel?

Comment avez-vous entendu parler de ce programme?

Avez-vous déjà reçu ou recevez-vous des prestations d'invalidité, des indemnités pour accidents du travail ou d'autres prestations de même nature? ☐ **Oui** ☐ **Non**

Si oui, veuillez préciser quel type de prestations vous avez reçu et pendant combien de temps :

Êtes-vous atteint d'un problème médical susceptible de nuire à l'exécution des tâches que doit accomplir un conducteur professionnel de grand routier? ☐ **Oui** ☐ **Non**

Dans l'affirmative, veuillez préciser :

Si votre demande d'admission est acceptée, veuillez évaluer avec votre employeur potentiel (entreprise de camionnage) si vous êtes atteint d'un problème médical susceptible de limiter votre capacité à conduire un véhicule commercial aux États-Unis.

Formation *(veuillez inscrire uniquement les programmes que vous avez terminés et réussis)***ÉTUDES SECONDAIRES**

Dernière année terminée : _____

Type de certificat ou de diplôme obtenu : _____

Année où vous avez terminé la formation : _____

COLLÈGE COMMUNAUTAIRENom du programme : _____

Durée du programme : _____

Année où vous avez terminé la formation : _____

Obtention d'un certificat ou d'un diplôme :

☐ Oui ☐ NonAutres cours, ateliers ou séminaires : _____

_____**ÉCOLE DE COMMERCE, DE MÉTIERS OU TECHNIQUE**Nom du cours : _____

Durée du cours : _____

Année où vous avez terminé la formation : _____

Obtention d'une licence, d'un certificat ou d'un diplôme :

☐ Oui ☐ Non**UNIVERSITÉ**

Durée de la formation : _____

Année où vous avez terminé la formation : _____

Diplôme obtenu : _____

Titre du programme : _____

Licences, certificats, diplômes : _____

_____**Compétences**

Parmi vos compétences, veuillez énumérer celles qui sont adaptées à la pratique du camionnage.

N'oubliez pas de joindre :

- ☐ Une photocopie du permis d'apprenti conducteur de classe 1 du Manitoba
- ☐ L'original de votre *vérification du casier judiciaire*
- ☐ L'original de votre dossier de conducteur commercial (résumé)
- ☐ L'original de votre lettre de recommandation du centre d'Emploi Manitoba

Je suis citoyen canadien ou résident permanent du Canada, j'habite au Manitoba et je suis légalement autorisé à travailler au Canada. J'ai rempli ce formulaire sur une base volontaire et l'information qui y figure est vraie et exacte. Je suis conscient qu'en fournissant de faux renseignements, je pourrais être déclaré inadmissible au Programme. À ma connaissance, je ne suis pas admissible à un autre programme de financement de mes frais de scolarité.

J'autorise la Société d'assurance publique du Manitoba à transmettre tous les renseignements relatifs à mon inscription au Programme aux organismes énumérés ci-après, y compris la présente demande d'admission (et ses pièces jointes), les rapports d'évaluation d'aptitude à l'emploi et l'information qui s'y rapporte, les rapports d'évaluation du Programme ainsi que d'autres renseignements que la Société d'assurance publique du Manitoba juge nécessaire de communiquer en vertu du Programme :

- Entreprises de camionnage participantes
- Écoles de conduite autorisées
- Manitoba Trucking Association

Signature :

Date :

Accord de financement des frais de scolarité**Ce que nous ferons**

- Nous paierons tous vos frais de scolarité dans le cadre du Programme, mais ne couvrirons aucuns autres frais.

Ce que vous devez faire pour obtenir – et conserver – votre financement

- Répondre à tous les critères du programme de formation en camionnage.
- Réussir le programme de formation en camionnage : suivre au moins 80 heures de formation en classe, 40 heures en laboratoire et 120 heures dans un camion.
- Vous soumettre à toutes les évaluations requises.
- Signer un contrat vous engageant à exercer les fonctions de camionneur pour une entreprise de camionnage assurée en vertu de nos Services de garanties supplémentaires pour risques spéciaux, à partir du moment où vous commencerez votre formation en cours d'emploi. Vous devrez rester au service de cet employeur à temps plein pendant au moins deux ans.

- Réussir votre formation en cours d'emploi, votre période de mentorat et votre engagement d'emploi de deux ans au sein d'une entreprise de camionnage assurée en vertu de nos Services de garanties supplémentaires pour risques spéciaux.
- Aviser l'administrateur du Programme si vous entrez au service d'une autre entreprise de camionnage, que vous êtes mis à pied ou que vous démissionnez.
- Nous laisser utiliser tous les renseignements personnels que nous recueillons à votre sujet dans le cadre du Programme :
 - pour toute raison liée à votre participation au Programme, ou
 - pour nous aider à gérer le Programme.

Vous devrez nous rembourser tous vos frais de scolarité si...

- vous ne terminez pas le Programme ou ne répondez pas à ses exigences.

Signature :

Date :